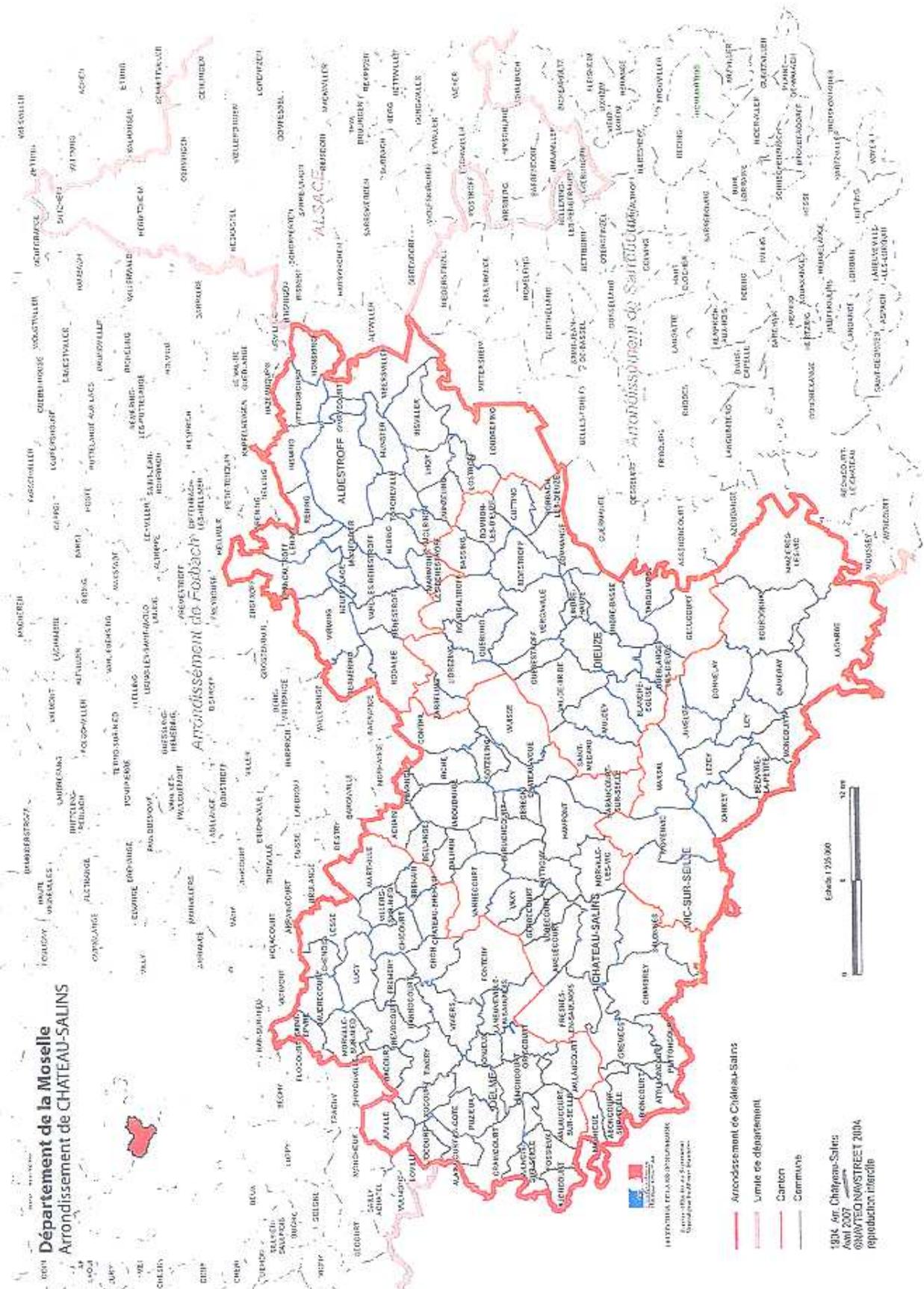


## ANNEXES :

- CARTOGRAPHIE du périmètre d'action au titre du C.R.S.D.
- TABLEAU de recensement des OPERATIONS au titre du C.R.S.D. avec
  - Fiches ACTIONS 1 à 5
- ETUDE réalisée par l'INSEE en 2009

**Département de la Moselle**  
**Arrondissement de CHATEAU-SALINS**



- Arrondissement de Château-Salins
- Limite de département
- Canton
- Communes

1004 Arr. Château-Salins  
 Août 2007  
 IGN/TECHNOVISTREET 2004  
 reproduction interdite

Population de l'arrondissement de Château-Salins  
En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Canton	Population
Albestroff	6 647
Château-Salins	6 922
Delme	5 498
Dieuze	7 791
Vic sur Seille	4 007
<b>Total arrondissement</b>	<b>30 865</b>

Légende: Axes déclinés en fiche action par croisé

Pérenseur la base économique

Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire

Valoriser les ressources naturelles et culturelles

DETAIL CRSD DIEUZE (Moselle) au 27-10-2011

Opérations	Fiche action	Maîtrise d'ouvrage	Montant de l'opération € HT	SOUVENIRS						Total souvenirs	Taux	Montant	Taux			
				Credits Etat		Collectivités territoriales		CG	CR					Total		
				Etat est autor [ADEME pour royales]		FNADT	CRSD								FIES	M
				FNADT	CRSD											
Forages	5-1	Réhabilitation forage F1	197 014,00	39 402,00	119 208,00					157 610,00	79%	39 404,00	20%			
	1-1	Réalisation forage F1 bis	1 218 500,00	975 127,00						975 127,00	80%	243 781,00	20%			
	1-2	Réalisation forage F5	1 355 440,00	1 084 352,00						1 084 352,00	80%	271 088,00	20%			
	2-5	Mise en réseau forage F1 bis	288 239,00	230 639,00						230 639,00	80%	57 600,00	20%			
Primes à l'emploi	2-1	Primes à l'emploi	408 400,00	438 400,00						438 400,00	100%	0,00	0%			
	Zone d'activité	1-3	Voie Z1	491 200,00	393 104,00						393 104,00	80%	98 276,00	20%		
		2-6	Zone industrielle Sablonvère	6 820 000,00	4 853 435,00						336 565,00	5%	1 380 000,00	20%		
fête tranche route - rail	2-4	Projet de route (contournement et déviation rail)	402 412,00	11 993,00						373 936,50	9%	96 482,50	24%			
	Centre ville Dieuze	4-1	Film promotionnel	3 300,00		2 640,00					2 640,00	80%	660,00	20%		
		4-2	Sonorisation centre-ville	9 480,00		7 584,00					7 584,00	80%	1 896,00	20%		
	Piscine	4-3	Aménagement urbain rue Fenehon	245 048,00	198 239,20						198 239,20	80%	49 800,80	20%		
		4-4	Aménagement urbain rue Charpentier	800 544,00	480 443,00						480 443,00	60%	160 101,00	20%		
4-5		Aménagement urbain SUPER U	208 102,00	164 881,60						164 881,60	80%	41 220,40	20%			
Etudes	4-6	Piscine intercommunale	306 040,00	138 875,00	44 954,00					246 420,00	80%	61 610,00	20%			
	2-2	Etude d'équipement télephonique de Guebange	18 200,00	14 560,00						14 560,00	80%	3 640,00	20%			
	2-3	Etude ligne SNCF	60 000,00	48 500,00						22 500,00	38%	16 000,00	26%			
Salaires	4-7	Etude bassin de vie	44 200,00	35 424,00						35 424,00	80%	8 776,00	20%			
	5-1	Etude évaluation travaux hôtel-restaurant (Salines Royales)	3 600,00	7 680,00						7 680,00	100%	1 920,00	25%			
FFTH	5-2	Réhabilitation des Salines Royales	9 088 451,00	2 182 063,00	1 367 297,80					1 089 591,50	12%	939 645,90	10%			
	3	FFTH	13 005 527,00	30 795,00	3 528 712,00					6 178 407,00	47%	2 646 613,00	20%			
<b>TOTAL</b>			<b>35 112 446,00</b>	<b>14 000 000,00</b>	<b>5 950 177,80</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>1 907 610,00</b>	<b>20 041 781,50</b>	<b>8 878 663,50</b>	<b>25%</b>	<b>8 878 663,50</b>	<b>25%</b>				

\* Ce tableau en application du décret n° 1615 du 16 décembre 1959 relatif aux assurances de l'Etat des projets d'investissement

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 1-1**

Intitulé de l'action : réhabilitation du forage F1 et création d'un forage F1 bis d'eau salée à 25°, pour exploitation agro-alimentaire – validé en préfinancement CRSD –

**VALIDE EN PREFINANCEMENT CRSD par décision ministérielle du 16 juin 2009 –**

**FORAGE F1 : SOLDE PAR DECISION DU 28 juillet 2010**

**FORAGE F1 bis : SUBVENTION VERSEE A HAUTEUR DE 51 % - VERSEMENT SUPPLEMENTAIRE DE 30 % EN COURS**

Description de l'action : réhabilitation du forage existant (F1) créé en 2004 de manière à permettre l'activité actuelle et création d'un forage supplémentaire (F1bis) qui permettra d'assurer la pérennité de l'implantation de la société Heng Sieng en cas de défaillance du forage F1 et d'autre part de permettre le développement d'une nouvelle activité.

Objectifs poursuivis : - Dynamisation économique de la commune de Dieuze — effet d'appel pour d'autres entreprises

- Utilisation de bâtiments industriels abandonnés constituant une charge importante pour la commune (reprise par la société Heng Sieng)
- Offre d'infrastructures pour l'accueil d'entreprises et la diversification d'activités

Résultats attendus : création directe de 25 emplois

Calendrier de réalisation :

- Forage F1 : début des travaux février 2009 – durée prévisionnelle 5 mois
- Forage F1 bis : début des travaux mars 2010 – durée prévisionnelle 5 mois

Date prévisionnelle de début d'exploitation : juillet 2009

Maitrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 1 415 922 € HT

Recettes : Crédit-bail sur 25 ans, loyer de 33 000 € par mois HT, avec option de rachat à l'Euro symbolique en fin de contrat. Pour l'exploitation du forage communal par l'entreprise : redevance sur 20 ans, à hauteur de 20 % de l'investissement de la commune.

Tableau de financement :

Financiers	FORAGE F1	FORAGE F1 BIS
CRSD - FRED	39 403 € (20 %)	
CRSD - FNADT		975 127 € (80 %)
DETR (ex DGE)	118 208 € (60 %)	
Commune de Dieuze	39 403 € (20%)	243 781 € (20%)
Total	197 014 € (100 %)	1 218 908 € (100 %)

Evaluation (indicateurs) :

Nombre d'emplois créés

Effets indirects constatés : notamment nombre d'entreprises et d'habitants nouveaux sur la commune de Dieuze (indicateur à long terme)

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 1-2**

Intitulé de l'action : création d'un forage F5 d'eau salée à 25°, pour commercialisation d'eau de source – validé en préfinancement CRSD –  
**VALIDE EN PREFINANCEMENT CRSD par décision ministérielle du 16 juin 2009 – SOLDE PAR DECISION DU 8 NOVEMBRE 2010**

Description de l'action : création d'un forage aux grès vosgiens(F5) de 710 mètres de profondeur afin d'accompagner l'implantation de la société d'exploitation agro-alimentaire (SEAA) pour l'embouteillage et la commercialisation d'eau de source.

Objectifs poursuivis : - Dynamisation économique de la commune de Dieuze — effet d'appel pour d'autres entreprises  
 - Offre d'infrastructures pour l'accueil d'entreprises et la diversification d'activités

Résultats attendus : création directe de 60 emplois à cours terme

Calendrier de réalisation :

début des travaux avril 2009 – durée prévisionnelle 10 mois

Date prévisionnelle de début d'exploitation : janvier 2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 1 355 440 € HT

Recettes : Pour l'exploitation du forage communal par l'entreprise : redevance sur 20 ans, à hauteur de 20 % de l'investissement de la commune.

Tableau de financement :

Etat : CRSD – FRED :	1 084 352 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	271 088 €	(soit 20 %)
Total :	1 355 440	

Evaluation (indicateurs) :

Nombre d'emplois créés

Effets indirects constatés : notamment nombre d'entreprises et d'habitants nouveaux sur la commune de Dieuze (indicateur à long terme)

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 1-3**

Intitulé de l'action : aménagement de voirie dans la zone intercommunale de Dieuze –  
**VALIDE EN PREFINANCEMENT CRSD par décision ministérielle du 16 juin 2009 – subvention versée à hauteur de 76 % -**

Description de l'action : aménagement d'une voirie d'accès aux forages permettant l'implantation des entreprises SEAA et Heng Sieng puis le transport des marchandises produites

Objectifs poursuivis : - Dynamisation économique de la commune de Dieuze — effet d'appel pour d'autres entreprises  
 - Offre d'infrastructures pour l'accueil d'entreprises et la diversification d'activités

Résultats attendus : création directe de 85 emplois à cours terme

Calendrier de réalisation :

début des travaux juillet 2009 – durée prévisionnelle 2 mois

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Communauté de communes du Saulnois (CCS)

Coût total prévisionnel : **491 380 € HT**

Tableau de financement :

Etat : CRSD – FRED :	393 104 €	(soit 80 %)
Cté de Communes du Saulnois	98 276 €	(soit 20 %)
Total :	491 380	

Evaluation (indicateurs) :

Nombre d'emplois créés

Effets indirects constatés : notamment nombre d'entreprises et d'habitants nouveaux sur la commune de Dieuze (indicateur à long terme)

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 2-1**

Intitulé de l'action : soutenir des projets d'entreprises sur le Saulnois et développer l'offre en infrastructures

Description de l'action : apporter une aide financière à des projets de création ou de développement d'entreprises

Objectifs poursuivis : création d'emplois  
Valorisation du savoir-faire des artisans et commerçants locaux

Résultats attendus : création de 137 emplois

Calendrier de réalisation :

D'une durée maximum à celle du contrat de site

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Etat

Coût total prévisionnel : 438 400 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FRED : 438 400 € (soit 100 %)

Evaluation (indicateurs) :

Nombre d'emplois effectivement créés

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 2-2**

Intitulé de l'action : Etude de mise en conformité et de développement de l'aérodrome de Guéblange les Dieuze

Description de l'action : établir un diagnostic du site, étudier les moyens possibles de mise en conformité, élaborer les différents scénarios de développement possibles

Objectifs poursuivis : développement d'activités afin de pérenniser les entreprises existantes

Résultats attendus : modernisation des marchés et modes de production locaux

Calendrier de réalisation : 2011/2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : **18 200 € HT**

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	14 560 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	3 640 €	(soit 20 %)
Total :	18 200 €	

Evaluation (indicateurs) :

Réalisation de l'étude avec identification d'un projet de développement d'activité

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 2-3**

Intitulé de l'action : Etude ligne FRET par voie ferrée Dieuze/Bénestroff (13km) avec réalisation d'une cour rail/route

Description de l'action : étudier la faisabilité technique et financière de remise en service de la voie ferrée Dieuze/Bénestroff

Objectifs poursuivis : permettre une connexion pour un transport de marchandise sur l'hexagone et plus largement avec la voie portuaire

Résultats attendus : développement d'activités afin de pérenniser les entreprises existantes

Calendrier de réalisation : 2011/2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Communauté de communes du Saulnois

Coût total prévisionnel : 90 000 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	49 500 €	(soit 55 %)
Conseil Général :	22 500 €	(soit 25 %)
Communauté de communes du Saulnois :	18 000 €	(soit 20 %)
Total :	90 000 €	

Evaluation (indicateurs) :

Réalisation de l'étude avec identification d'un projet de développement d'activité

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 2-4**

Intitulé de l'action : première tranche de travaux d'une route rail/route à Dieuze

Description de l'action : réalisation d'une route de contournement de Dieuze pour accéder à la cour rail/route.

Ce projet vise à favoriser le trafic poids lourds actuel, et à venir lié aux activités des zones communale et intercommunale de Dieuze. Sur ce point, l'installation de l'entreprise d'embouteillage d'eau de source SEAA a estimé à 150 camions/jours le transport des containers.

La réalisation d'une route de contournement a pour objectif d'améliorer la sécurité routière, de réduire les nuisances en centre ville, de faciliter l'installation des entreprises, de participer au développement durable permettant l'accès des zones avec l'ancien site industriel Atofina et le projet de cour rail/route dès lors que l'étude de remise en service de la voie ferrée Dieuze/Benestroff (13 km) pour le fret confirme la faisabilité technique et financière.

Objectifs poursuivis : permettre au trafic poids lourds de ne plus traverser la commune en agglomération et favoriser l'accès aux zones d'activités communale et intercommunale

Résultats attendus : Amélioration de l'activité des entreprises et minoration des nuisances au regard de l'habitat et du centre ville

Calendrier de réalisation : 2011/2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 482 412 € HT 1<sup>ère</sup> tranche (estimation totale du projet : 3 800 000 €)

Tableau de financement :

Etat : CRSD – FRED :	11 993 €	(soit 3 %)
Conseil Général :	373 936 €	(soit 77 %)
Commune de Dieuze :	96 482 €	(soit 20 %)
Total :	482 142 €	

Evaluation (indicateurs) :

Diminution du nombre de poids lourds traversant la commune.

Respect du calendrier.

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 2-5**

Intitulé de l'action : Mise en réseau/sécurisation de deux forages communaux à Dieuze

Description de l'action : les forages F1 et F5 sont distants de 800 mètres l'un de l'autre. Le raccordement du forage F1 bis à ces deux forages consiste à mettre en place les équipements de raccordement hydraulique entre les trois ouvrages

Objectifs poursuivis : apporter une sécurité d'alimentation en eau pour les besoins des entreprises, en particulier la société Heng Sieng installée depuis 2009 pour la culture de soja, la société Asialor pour son projet de ferme aquacole (élevage et commercialisation de perches et de sandres) et la société d'exploitation agro-alimentaire (SEAA) pour l'embouteillage d'eau de source

Résultats attendus : maintien et essor de l'activité économique locale, en cohérence avec le potentiel de développement du territoire (ressources naturelles, secteur agricole développé, proximité de frontières favorisant l'exportation)

Calendrier de réalisation : 2011/2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 288 299 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FRED :	230 639 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	57 660 €	(soit 20 %)
Total :	288 299 €	

Evaluation (indicateurs) :

Evolution du chiffre d'affaires des entreprises (retour sur investissement)

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°1 : Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises****Action n° 2-6**

Intitulé de l'action : création de la zone d'activité de la Sablonnière et desserte primaire à Dieuze

Description de l'action : aménagement d'une nouvelle zone d'environ 60 ha. L'accès sera permis par la réalisation d'un giratoire sur la RD 38. Les aménagements seront limités aux infrastructures (première desserte) afin de limiter les coûts d'investissement sur une longue période.

Objectifs poursuivis : la communauté de communes du Saulnois a défini la règle d'une capacité d'accueil permanente d'entreprises dans chaque canton de l'arrondissement. Actuellement, l'ensemble de la zone intercommunale de Dieuze étant occupée, il est impératif de prévoir rapidement l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité

Résultats attendus : création d'emplois – installation de nouvelles entreprises et diversification des activités

Calendrier de réalisation : 2011/2014

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : communauté de communes du Saulnois

Coût total prévisionnel : **6 800 000 € HT**

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FRED :	4 943 435 €	(soit 73 %)
Conseil général de la Moselle :	336 565 €	(soit 5 %)
Conseil Régional de Lorraine :	150 000 €	(soit 2 %)
Communauté de communes du Saulnois :	1 360 000 €	(soit 20 %)
Total :	6 800 000 €	

Evaluation (indicateurs) :

Création effective de la zone d'activités à Dieuze et nombre de candidatures à l'installation d'entreprises

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 3**

Intitulé de l'action : moderniser l'offre de communication avec le réseau très haut débit

Description de l'action : **Contexte** -

Le Conseil Général de la Moselle a élaboré un schéma départemental territorial du Haut Débit aux fins de candidater à l'appel d'offres lancé par l'Etat en 2011 dans le cadre du Grand Emprunt.

La communauté de communes du Saulnois (arrondissement de Château-Salins), à la suite d'une étude d'opportunité réalisée par les services du Conseil Général, est porteur du projet de mise en oeuvre d'un réseau FTTH (fibre à l'abonné) sur l'arrondissement, dans le cadre de la redynamisation du site de défense de Dieuze.

La Chambre d'Agriculture de la Moselle a recensé plusieurs projets de développement agricole sur l'arrondissement de Château-Salins, essentiellement rural, : système de guidage par satellites pour une agriculture exoérimentale de précision, le tourisme vert, la topographie du sol... ). Cette initiative permet d'inscrire le Saulnois dans une dynamique économique tout en préservant ses ressources naturelles.

Un projet de modernisation de l'hôpital public de Dieuze est en cours lui permettant de prendre rang dans le cadre de la réforme de l'hôpital issue de la loi du 21 juillet 2009. La situation géographique de cet hôpital avec Sarrebourg (40 km) , Nancy (50 km) et Metz (65 km) lui confère un rôle important de soins de proximité. Ce projet sur Dieuze, d'un coût de 15 à 20 millions d'euros, concerne la réhabilitation complète de la structure comportant un plateau d'hospitalisation, des locaux de consultation, un plateau technique de rééducation, une pharmacie, des locaux d'accueil, administratifs et logistiques.

**Pertinence du projet -**

Sous l'impulsion du Conseil Général, le projet porté par la communauté de communes du Saulnois a pour ambition :

- de résorber les zones blanches dépourvues d'une connexion internet suffisante pour les nouvelles technologies. L'étude réalisée montre que 50 % des communes, sur 128, bénéficient aujourd'hui d'un débit inférieur à 1024 Kb/s. Ce manquement est accentué du fait que la connexion internet est utilisée pour nombre de nouveaux services : la téléphonie, la télévision, la vidéo à la demande, la surveillance vidéo..., d'où la nécessité pour le Saulnois,
- d'augmenter l'attractivité du territoire.

Le projet FTTH, très haut débit de 100Mb/s à 1 Gb/s:

- permettra d'accéder plus rapidement et au meilleur coût à des services de télécommunications performants, cet enjeu est capital pour l'avenir du Saulnois, les entreprises y étant installées ou cherchant à s'y implanter ayant désormais autant besoin pour être compétitives du haut débit que de voies de communication
- de fournir la fibre optique à l'ensemble des foyers (9274 sur 9534).

Les NTIC constituent un élément structurant de développement du territoire ; l'opération inscrite au titre du CRSD vise à satisfaire la demande et à générer la présence d'activités telles que les centres d'appel ou les centres serveur. La mise en place d'un réseau FTTH de pointe constitue une première en milieu rural.

**Objectifs poursuivis :**

- o Répondre à la demande de très haut débit (des particuliers comme des entreprises déjà installées)
- o Développer l'attractivité du Saulnois :
  - favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
  - favoriser l'émergence de nouveaux secteurs d'activité dans le Saulnois (centres d'appel...)
  - créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un système de repérage et de guidage par satellite, pour une agriculture de précision

**Résultats attendus** : Les NTIC constituent un élément structurant de développement du territoire ; l'opération inscrite au titre du CRSD vise à satisfaire la demande et à générer la présence d'activités telles que les centres d'appel ou les centres serveur. La mise en place d'un réseau FTTH de pointe constitue une première en milieu rural

**Calendrier de réalisation** : durée du projet : 24 mois – réalisation 2011 à 2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : communauté de communes du Saulnois

Coût total prévisionnel : 13 005 527 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	30 795 €	(soit 1 %)
Etat CPER (TIC ou volet territorial) :	300 000 €	(soit 2%)
Fonds européen (FEDER) :	3 229 712 €	(soit 24 %)
Conseil général de la Moselle :	6 178 407 €	(soit 48 %)
Conseil Régional de Lorraine :	620 000 €	(soit 5 %)
Communauté de communes du Saulnois :	2 646 612 €	(soit 20 %)
Total :	13 005 527 €	

Evaluation (indicateurs) :

- Pour l'impact sur les particuliers : nombre de foyers équipés en haut débit / enquête de satisfaction de la population
- Nombre d'entreprises déjà installées utilisant les nouvelles technologies pour l'exercice de leur activité (vente en ligne...)
- Nombre d'implantation d'entreprises sur le territoire
- Nature d'activité des entreprises implantées

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-1**

Intitulé de l'action : réalisation de deux films promotionnel à destination des entreprises

Description de l'action : Les films, disponibles en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol), seront diffusés par les entreprises à leurs clients et fournisseurs et seront également accessibles sur le site internet de la ville.

Objectifs poursuivis : inciter d'autres entreprises et lutter contre l'évasion économique – promouvoir le territoire, en modernisant sa visibilité économique tout en développant son image de territoire préservé disposant de nombreuses ressources naturelles

Résultats attendus : susciter l'émulation d'autres entreprises

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : **3 300 € HT**

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	2 640 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	660 €	(soit 20 %)
Total :	3 300 €	

Evaluation (indicateurs) :

\* Nombre d'entreprises ayant cherché à s'installer/Nombre d'entreprises effectivement installées

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-2**

Intitulé de l'action : Sonorisation du centre ville

Description de l'action : l'installation d'une sonorisation est prévue par un réseau filaire et des pavillons de diffusion répartis judicieusement pour couvrir de façon quasi continue les zones souhaitées

Objectifs poursuivis : favoriser l'animation commerciale pour relancer le commerce en centre ville

Résultats attendus : augmentation de l'attractivité du centre-ville

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 9 480 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	7 584 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	1 896 €	(soit 20 %)
Total :	9 480 €	

Evaluation (indicateurs) :

\* augmentation du chiffre d'affaires des commerces existants en centre-ville

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-3**

Intitulé de l'action : aménagements urbain rue Fénelon à Dieuze

Description de l'action : démolition de deux bâtiments menaçant ruine ayant pour objectif l'aménagement de parkings, demande forte des commerçants pour leur clientèle.

Objectifs poursuivis : renforcer le pôle économique de Dieuze – relancer le commerce en centre-ville en facilitant la venue et la consommation des particuliers – faciliter l'accès au projet de réalisation d'une structure dédiée à l'installation d'un cabinet médical et l'accueil de jeunes médecins en zone rurale.

Résultats attendus : augmentation de l'attractivité du centre-ville

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 249 049 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	199 239 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	49 810 €	(soit 20 %)
Total :	249 049 €	

Evaluation (indicateurs) :

- ° fréquentation des parkings créées

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-4**

Intitulé de l'action : aménagements urbain rue charpentier à Dieuze

Description de l'action : démolition de deux bâtiments, aménagement d'une liaison piétonne entre les rues Poincaré et Charpentier, réfection d'une rue et aménagement paysager d'un parking afin de **redynamiser la principale rue commerçante**.

Pour l'installation de médecins dans le centre ville : après démolition de bâtiments, **construction d'une maison comprenant deux cabinets médicaux au rez-de-chaussée** et deux logements de fonction à l'étage, afin d'anticiper sur les prochains départs en retraite des deux médecins généralistes de Dieuze et de favoriser la continuité du service public de santé

Objectifs poursuivis : renforcer le pôle économique de Dieuze – relancer le commerce en centre-ville en facilitant la venue et la consommation des particuliers - favoriser le maintien et l'installation de la population, en conservant l'offre médicale de proximité et en développant la consommation locale

Résultats attendus : augmentation du nombre de commerce au centre-ville et conservation de l'offre médicale de proximité

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : **800 544 € HT**

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	490 443 €	(soit 61 %)
Conseil Régional :	150 000 €	(soit 19 %)
Commune de Dieuze :	160 101 €	(soit 20 %)
Total :	800 544 €	

Evaluation (indicateurs) :

- augmentation du chiffre d'affaires des commerces existants en centre ville
- nombre de créations de commerces en centre-ville
- installation effective de deux médecins rue Klinger

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-5**

Intitulé de l'action : aménagements urbain Super U à Dieuze

Description de l'action : Acquisition puis démolition d'un ancien supermarché, pour aménagement d'un parking

Objectifs poursuivis : renforcer le pôle économique de Dieuze – relancer le commerce en centre-ville en facilitant la venue et la consommation des particuliers

Résultats attendus : augmentation de l'attractivité du centre-ville

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 206 102 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	164 882 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	41 220 €	(soit 20 %)
Total :	206 102 €	

Evaluation (indicateurs) :

fréquentation des parkings créés

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-6**

Intitulé de l'action : rénovation de la piscine intercommunale

Description de l'action : remplacement de la chaudière et mise aux normes « haute qualité environnementale » de la pompe à chaleur, séparation des réseaux de filtration en vue de la création d'une activité « bébé nageur ».

Objectifs poursuivis : fidéliser la clientèle actuelle, bénéficier à l'école militaire et augmenter la cible commerciale notamment en attirant de jeunes couples

Résultats attendus : augmentation de la fréquentation de la piscine

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Syndicat intercommunal de la Piscine

Coût total prévisionnel : 308 049 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	139 875 €	(soit 45 %)
Etat : DETR :	44 954 €	(soit 15%)
Conseil Régional de Lorraine :	61 610 €	(soit 20%)
Syndicat intercommunal :	61 610 €	(soit 20 %)
Total :	308 049 €	

Evaluation (indicateurs) :

Fréquentation et chiffre d'affaires de la piscine

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°2 : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises****Action n° 4-7**

Intitulé de l'action : réalisation d'une étude d'impact sur le bassin de vie de Dieuze.

Description de l'action :

Eude de définition d'un plan stratégique de revitalisation économique et sociale de la ville « Bourg centre » de Dieuze et de son bassin de vie associé. Le cahier des charges fixe 3 objectifs « dans une démarche participative associant les élus et les partenaires locaux » : un diagnostic stratégique partagé, un document stratégique d'orientation économique et sociale, un programme pluriannuel d'action.

Pour tenir compte des éléments déjà apportés par l'étude de diagnostic de territoire établi en 2009 par le bureau DTZ, préalablement à l'élaboration du CRSD, et pour orienter la nouvelle étude dans le sens d'une actualisation des données de sa partie diagnostic et d'un approfondissement des pistes d'actions définies, le SESGAR (services d'études du SGAR/Préfecture Région) sera associé à la démarche du cabinet d'étude retenu, pour apporter un appui technique sur la phase de réalisation de la nouvelle étude, comme il l'avait fait pour l'étude DTZ.

Objectifs poursuivis : permettre au territoire directement impacté par le départ du 13<sup>ème</sup> RDP de dépasser l'impact négatif du programme de restructuration militaire

Résultats attendus : consolidation et renforcement du positionnement de la ville de Dieuze et de son bassin de vie.

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 44 280 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	35 424 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	8 856 €	(soit 20 %)
Total :	44 280 €	

Evaluation (indicateurs) :

Mise en place du plan stratégique

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°3 : Valoriser les ressources naturelles et culturelles et créer une identité d'éco-territoire****Action n° 5-1**

Intitulé de l'action : Etude d'évaluation des travaux de création d'un hotel-restaurant à Dieuze, sur le site des Salines Royales -

Description de l'action : La réalisation d'un hôtel restaurant haut standing/HQE par un propriétaire privé, à la suite d'une cession d'un bâtiment du site des Salines Royales par la ville de Dieuze en décembre 2010, est engagée pour un coût d'environ 2 millions d'euros : réalisation de 17 chambres dont certaines avec suite, d'un espace détente, d'un restaurant gastronomique, d'une brasserie, et d'une salle de séminaire. Seule l'étude est portée par la ville de Dieuze

Objectifs poursuivis :

Disposer d'une offre hébergement notamment pour les familles des stagiaires du CFIM (actuellement l'offre n'est possible qu'à une distance de 40 à 50 km)

Développer sur le site culturel remarquable des Salines Royales une offre de restauration gastronomique et brasserie pour répondre à la clientèle touristique et commerciale.

Résultats attendus :

Hébergement et restauration adaptée aux nouveaux besoins de la ville de Dieuze.

Calendrier de réalisation : 2011-2012

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 9 600 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD - FNADT :	7 680 €	(soit 80 %)
Commune de Dieuze :	1920 €	(soit 20 %)
Total :	9 600 €	

Evaluation (indicateurs) :

Réalisation de l'étude

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.

**AXE N°3 : Valoriser les ressources naturelles et culturelles et créer une identité d'éco-territoire****Action n° 5-2**

Intitulé de l'action : restauration et réutilisation des bâtiments sur le site des Salines Royales

Description de l'action :

· Contexte –

Avec la cession des SALINES ROYALES (inscrites à l'inventaire des monuments historiques) à la ville de Dieuze en 1994, la municipalité a engagé les démarches pour la restauration et la réutilisation des bâtiments sur le site. Le projet est né avec la plus grande concertation possible puisque, au sein de la commission des Salines ou de la commission muséographique, sont associés des représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du Parc Naturel Régional de Lorraine, des structures intercommunales à vocation touristique, la Faculté de Nancy 2 notamment.

Dieuze veut jouer une complémentarité culturelle et touristique dans le Saulnois, mais aussi à une plus grande échelle puisque les atouts hérités des saliniers sont exceptionnels et certainement uniques comme bon nombre d'historiens de renom l'ont affirmé.

· Pertinence du projet –

Avec l'assistance de l'Etablissement public foncier de Lorraine et d'un maître d'œuvre privé, la ville de Dieuze a engagé une démarche de réhabilitation des Salines Royales qui s'inscrit dans un vaste projet culturel et touristique de développement local qui regroupe plusieurs communes du Saulnois et dont les projets sont réalisés pour la plupart pour former une synergie forte : maison du pays des étangs de Tarquimpol, domaine départemental de l'étang de Lindre-Basse, musée départemental Georges de la Tour de Vic-sur-Seille, musée départemental du sel et des fortifications Vauban à Marsal, parc animalier de Sainte-Croix, Center Parcs près de Sarrebourg, circuit du sel industriel dans le Lunévillois.

La REVALORISATION DU SITE HISTORIQUE DES SALINES ROYALES comporte

- la démolition et la reconstruction du Quai de la Délivrance (ancien magasin à sel),
- la création d'une salle socio-culturelle (structure qui fait défaut à ce jour à Dieuze) et d'une salle de conférences permanente sur la production du sel à Dieuze,
- la restauration avec mise en valeur du puits salé et du poêle à sel,
- l'intégration de l'office du tourisme au sein du site.

Objectifs poursuivis :

- a. Développement de l'offre touristique à Dieuze, en complémentarité avec les structures préexistantes sur le territoire du Saulnois (Musées de Marsal et de Vic-sur-Seille) – « route du sel »
- b. Utilisation et mise en valeur du patrimoine historique et culturel, par la réhabilitation d'une partie des Salines royales
- c. Amélioration de l'image touristique de Dieuze et du Saulnois, promotion de la richesse historique et culturelle du Saulnois
- d. Développement de l'activité économique : offre d'hébergement favorisant les déplacements professionnels dans le Saulnois, complémentarité avec la formation dispensée au lycée professionnel hôtelier de Dieuze

Résultats attendus : création de 20 à 30 emplois à court terme

Calendrier de réalisation :

2011 pour la rénovation du clos couvert du Quai de la Délivrance

Travaux de 2011 à 2016 pour le reste de la réhabilitation des Salines Royales

Maîtrise d'ouvrage/Porteur du projet : Commune de Dieuze

Coût total prévisionnel : 9 096 461 € HT

Tableau de financement :

Etat : CRSD FRED :	2 182 008 €	
Etat : CRSD FNADT	2 548 918,20 €	(soit un total CRSD de 52 %)
Etat : DRAC ISMH :	707 450 €	(soit 8 %)
Etat : DRAC Culture – muséographie	384 847 €	(soit 4 %)
Conseil Général de Moselle :	1 088 592 €	(soit 12 %)
Conseil Régional de Lorraine :	1 000 000 €	(soit 11 %)
ADEME :	275 000 €	(soit 3 %)
Commune de Dieuze :	909 646€	(soit 10 %)
Total :	9 096 461 €	

Les subventions au titre des monuments historiques seront établies sur les chiffres issus des résultats d'appels d'offres, en fonction de la dotation budgétaire de la DRAC Lorraine, selon la nature de la protection au titre des monuments historiques, et en fonction de l'évolution du projet. Dans ce cadre, la DRAC reste particulièrement attentive à la conservation de ce patrimoine industriel majeur de la Lorraine.

Evaluation (indicateurs) :

Fréquentation de l'espace historique des Salines/ à mettre en relation avec la fréquentation des autres sites du Saulnois (musée du Sel de Marsal, musée de Vic-sur-Seille)

Périodicité de l'évaluation : Au moins une fois tous les 6 mois jusqu'au démarrage des activités. Une fois par an dans le cadre de l'évaluation relevant du comité de pilotage local sur les 3 à 5 ans à compter de la signature du contrat de redynamisation du contrat de site de défense de Dieuze.



Départ du 13<sup>ème</sup> RDP :

un impact géographiquement très localisé

En 2011, le départ du 13<sup>ème</sup> RDP entraînera une baisse d'un quart de la population active occupée à Dieuze. L'impact sur l'économie du canton sera limité, avec toutefois des retombées résidentielles induites significatives. En revanche, de fortes baisses d'effectifs sont prévues dans les écoles du premier degré. Dans l'arrondissement de Château-Salins, Dieuze représente un pôle d'emploi structurant. Mais son pouvoir d'attraction est circonscrit. Des liaisons routières en direction du sillon lorrain, sous-dimensionnées, limitent l'attrait résidentiel. Cet éloignement impose de renforcer l'attractivité économique du territoire, avec une offre de services aux nouvelles entreprises capable de pallier l'enclavement du Saulnois. Enfin, ce territoire doit affirmer son identité en marge des grands pôles d'emploi que sont Metz et Nancy.

**A**ctuellement, plus de 3 200 personnes travaillent sur la commune de Dieuze, dont 930 militaires et civils de la défense au 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes. Le régiment est donc - de loin - le premier employeur de la commune. En l'absence de toute compensation, son transfert prévu pour 2011 entraînerait mécaniquement une diminution de plus d'un quart de la population active occupée à Dieuze.

### Un effet économique indirect limité

À ce transfert direct d'emplois, s'ajoute un effet indirect qui découle de l'activité économique du régiment. Il correspond à l'emploi généré dans les établissements qui «travaillent» pour le régiment : fournisseurs de biens et services, sous-traitants, etc. Le 13<sup>ème</sup> RDP dispose d'un budget annuel de fonctionnement d'environ 1,7 million d'euros, auquel s'ajoute la dotation du cercle mess. Les dépenses réunies de ces deux entités indépendantes permettent de couvrir les besoins de la base de Dieuze en nourriture, en entretien des locaux, en réparation de véhicules automobiles non militaires et en four-

nitures diverses. Au total, l'effet indirect résultant des dépenses du régiment est limité, ne générant qu'une vingtaine d'emplois sur l'ensemble de la région Lorraine. La faiblesse de cet effet s'explique par le fait que près des deux tiers des dépenses du régiment sont centralisées au niveau national. Le tiers restant permet de passer des marchés de gré à gré avec des fournisseurs nationaux. Chaque année, le 13<sup>ème</sup> RDP passe commande auprès d'environ 83 entreprises dont les deux tiers sont situées en Lorraine, pour un montant unitaire d'au moins 5 000 euros. La commune de Dieuze n'est pas la seule à bénéficier des achats du 13<sup>ème</sup> RDP. Sur les 57 entreprises lorraines fournisseurs de prestations pour le régiment, neuf seulement sont implantées sur la commune. Cela représente une dépense annuelle d'environ 300 000 euros. Elle est principalement affectée au secteur de la réparation automobile, ainsi qu'à la réalisation de travaux d'entretien sur la base. Toutefois, consommation d'eau et services postaux représentent deux gros postes de dépenses, pour un montant de 50 000 euros.



La faiblesse de l'effet indirect localisé tient donc à la nature de l'établissement - une base militaire - dont le système centralisé d'achats diffère parfois grandement d'un établissement industriel de taille comparable. Par exemple, dans l'industrie automobile l'effet indirect est plus marqué car certains sous-traitants travaillent presque exclusivement pour un donneur d'ordre.

### Des retombées résidentielles locales significatives

À ces effets, directs et indirects, s'ajoute enfin l'effet induit par les dépenses de consommation des personnels, militaires ou civils, de la base de

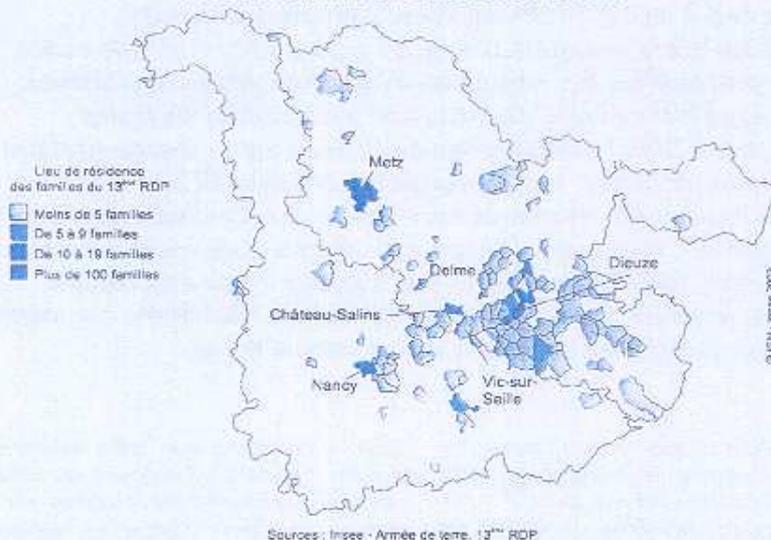
Dieuze. En effet, ces ménages effectuent des dépenses, courantes ou en logement, qui stimulent l'activité économique du territoire de résidence. Car le 13<sup>ème</sup> RDP, en plus des militaires sur base, ce sont 324 familles qui vivent en Lorraine, dont près du tiers sur la commune de Dieuze, et près de la moitié sur le canton. Ces consommations finales en commerce, logement et services génèrent plus de 300 emplois au niveau régional. Une des difficultés consiste à localiser plus finement ces emplois en l'absence d'information sur les comportements de consommation des personnels militaires et civils. À dire d'expert, bon nombre d'entre eux contribuent peu à l'activité économique de la commune, la base étant

un îlot de vie et de consommation. Au total, l'emploi induit généré par les dépenses de consommation des personnels du 13<sup>ème</sup> RDP sur Dieuze et ses alentours est estimé à 80 emplois. Le départ du régiment occasionnera un manque à gagner pour les commerçants, artisans et entreprises, mais il convient de ne pas assimiler emplois générés et emplois détruits. Au final, l'impact économique du départ de la base de Dieuze est limité, avec toutefois des retombées résidentielles induites significatives.

### Répartition importante des effectifs scolaires

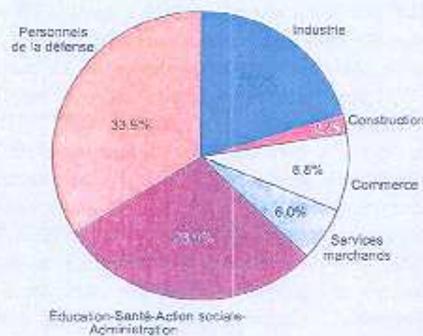
Hormis l'impact économique, le départ du 13<sup>ème</sup> RDP provoquera des modifications démographiques et scolaires importantes pour la ville de Dieuze. Cette dernière comptait 3 789 habitants au recensement de 2006. Le transfert du régiment entraînera une baisse de près d'un quart de la population communale. De plus, 192 enfants de militaires sont actuellement scolarisés sur la commune, soit 9,9% des élèves scolarisés. Si l'impact est limité dans le second degré, il est très important dans le premier degré. Ainsi, un tiers des élèves de maternelle, et un élève sur quatre dans le primaire sont des enfants de militaires. De telles proportions conduiront inévitablement à une réorganisation scolaire. Celle-ci pourrait même concerner d'autres communes que Dieuze. En effet, dans certains villages, le départ de seulement quelques enfants peut remettre en cause l'existence d'une classe voire d'un établissement.

Près d'une famille sur trois réside à Dieuze



Plus d'un emploi salarié sur deux est un emploi public

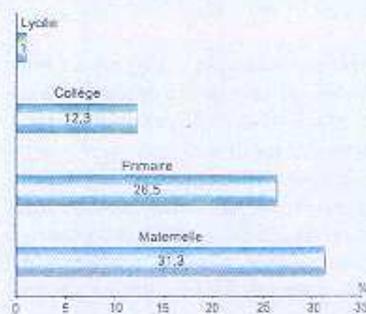
Répartition de l'emploi salarié à Dieuze par secteurs agrégés



Sources : Insee, Cép 2007 - Armée de terre, 13<sup>ème</sup> RDP

Un impact scolaire fort

Part des enfants de militaires dans les écoles de Dieuze



Source : Armée de terre, 13<sup>ème</sup> RDP

### Un tiers de l'emploi salarié

Abstraction faite du 13<sup>ème</sup> RDP, Dieuze occupe une place importante dans l'emploi et l'appareil productif de l'arrondissement de Château-Salins. Au 31 décembre 2007, plus de 5 600 salariés (hors militaires et personnels de la défense) travaillent dans cet arrondissement, dont plus d'un tiers sur le canton de Dieuze. Il est suivi par les cantons de Château-Salins et d'Albestroff, avec respectivement 1 340 et 1 200 salariés. Les cantons de Delme et Vic-sur-Seille comptent un peu plus de 500 actifs salariés

chacun. Sur la commune de Dieuze proprement dite, 1 815 salariés (hors militaires et personnels de la défense) occupent un emploi, dont quelque 800 agents de la fonction publique. Cette proportion relativement élevée d'emplois publics (45%) résulte principalement de la présence de l'Hôpital Saint-Jacques, ainsi que d'une proportion importante de personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale.

À Dieuze, plus de 1 000 personnes travaillent dans le secteur marchand. Le premier secteur employeur de la commune, avec près de 350 salariés, est celui de la fabrication de biens intermédiaires. Une part importante de ces salariés sont employés par l'entreprise FICOMIRRORS, anciennement HARMANN, qui façonne et transforme du verre plat. Des structures plus petites mais à forte notoriété, comme le fabricant d'escaliers SOMME, sont implantées sur la commune. Le commerce est également bien présent, avec 72 établissements employant près de 240 salariés.

Entre 2000 et 2008, le nombre d'établissements du secteur marchand implantés sur la commune de Dieuze est passé de 199 à 234. Cette évolution (+17,5%) est de quatre points en deçà de la tendance départementale. Sur la même

période, le nombre annuel moyen de créations d'entreprises est de 15, soit un taux de création de 7,5%. Là encore, ces résultats sont très inférieurs au résultat du département. Cette évolution modérée n'est que le reflet du développement économique resserré autour du sillon lorrain, qui laisse en marge la périphérie dont Dieuze et plus largement l'arrondissement de Château-Salins font partie. En 2008, parmi les 15 entreprises créées, 10 répondent directement aux besoins de la population, avec cinq commerces, deux structures proposant des services aux particuliers et trois établissements créés dans le secteur de l'Éducation-Santé-Action sociale.

### ... mais peu ouvert sur l'extérieur

Entre 1999 et 2008, la population de Dieuze a peu varié (+5%) comparativement aux communes du nord de l'arrondissement, comme Delme, qui ont vu leur population augmenter fortement. Une analyse des navettes domicile-travail montre que près de 55% des salariés travaillant à Dieuze habitent dans le canton, et près de 80% sont installés dans l'arrondissement de Château-Salins. Moins de 60 actifs habitent Metz et Nancy travaillent à Dieuze. Inversement, près des trois quarts des actifs habitant à Dieuze travaillent

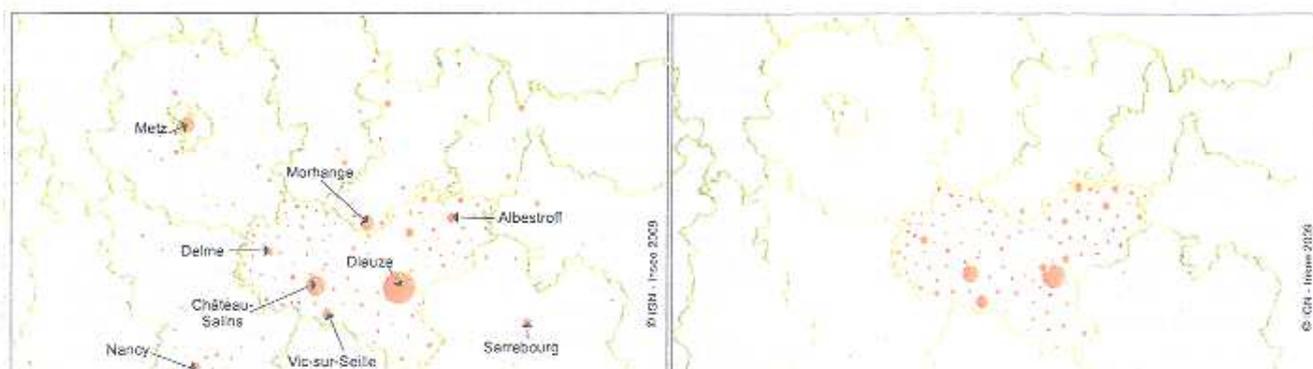
dans la commune. Seulement 12 résidents dieuzois travaillent à Nancy, et 34 à Metz. Ces éléments chiffrés concordent pour démontrer que Dieuze est un pôle d'emploi important dans l'arrondissement de Château-Salins, mais dont le pouvoir d'attraction résidentielle et professionnelle excède difficilement les limites de l'arrondissement. Metz et Nancy se trouvent à peu près à une heure de route de Dieuze, favorisant peu l'installation d'actifs travaillant aux abords de ces grands pôles urbains. Le désenclavement du Saulnois passe par un effort en termes d'infrastructures routières en direction de l'axe Metz-Nancy, moteur de l'activité en Lorraine. Ces améliorations, souhaitables, risquent toutefois dans un avenir proche de s'inscrire à contre-courant d'une logique individuelle et collective de rationalisation des trajets domicile-travail, dans un contexte de hausse tendancielle du prix de l'énergie.

La situation est très différente au nord de l'arrondissement, notamment pour la commune de Delme. Dans cette dernière, les habitants travaillant à Metz sont plus nombreux que ceux travaillant à Delme même. La commune de Delme, et plus largement le canton, exerce une attraction résidentielle auprès d'actifs travaillant à proximité du grand pôle d'emploi que représente

## Un arrondissement peu ouvert sur l'extérieur

Lieu de travail des actifs résidant dans l'arrondissement de Château-Salins

Lieu de résidence des actifs travaillant dans l'arrondissement de Château-Salins



1:324 000

Source : Insee, recensement 2006

- Site du 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes  
[www.rdp13.terre.defense.gouv.fr](http://www.rdp13.terre.defense.gouv.fr)
- Site de l'Armée de terre :  
[www.defense.gouv.fr/terre](http://www.defense.gouv.fr/terre)
- La réforme de la défense :  
[www.defense.gouv.fr/modernisation/](http://www.defense.gouv.fr/modernisation/)
- Site de la défense sur les restructurations :  
[www.restructurations.defense.gouv.fr/](http://www.restructurations.defense.gouv.fr/)
- Site de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires :  
[www.diact.gouv.fr/](http://www.diact.gouv.fr/)
- Site de l'Insee  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi  
Insee

Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques  
Direction Régionale de Lorraine  
15, rue du Général Hulot  
CS 54229  
54042 NANCY CEDEX  
Tél : 03 83 91 85 85  
Fax : 03 83 40 45 61  
[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Paul FRANÇOIS  
Directeur régional de l'Insee

**COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Christian CALZADA  
Gérard MOREAU

**RESPONSABLE ÉDITORIALE  
ET RELATIONS MÉDIAS**

Brigitte V'ENNEAU

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Agnès VERDIN

**RÉALISATION DE PRODUITS  
ÉDITORIAUX**

Éoith ARNOULD  
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657  
© INSEE 2009

l'agglomération messine. Cette situation explique d'ailleurs que le canton de Delme soit le seul canton de l'arrondissement de Château-Salins à figurer non pas dans la zone d'emploi de Sarrebourg mais dans celle de Metz.

### Une note de l'Insee à la réorganisation

Dans le contexte de la fermeture ou du transfert des régiments militaires, l'État a proposé un contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) pour tous les régiments militaires concernés par la réorganisation des armées. Dans ce cadre, une enveloppe de 10 millions d'euros est prévue pour assurer la quote-part de la défense dans des projets cofinancés avec les collectivités territoriales, et susceptibles

d'être éligibles à d'autres subventions, dans le respect des limites fixées par la loi. Ces projets doivent promouvoir la création ou le maintien d'emplois, notamment par le démarrage d'activités nouvelles, l'amélioration des infrastructures, la promotion des transports collectifs, éléments favorables au renforcement de l'attractivité de la zone.

### Chimner son identité

Le diagnostic réalisé par le cabinet DTZ dégage des axes stratégiques pour réagir positivement au départ du 13<sup>ème</sup> RDP. Parmi ces axes figure le besoin de renforcer l'attractivité résidentielle. Outre les handicaps déjà exposés, la construction d'infrastructures routières est coûteuse, en temps et en moyens financiers. Aussi, à court terme, il est crucial de fixer l'emploi sur place en améliorant l'attractivité économique. Pour les entreprises, l'implantation en zone enclavée est facilitée par la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, de structures de formation et de moyens modernes de communication. En ce sens, le projet d'Internet Haut Débit soutenu par le département de la Moselle renforce l'attractivité économique du Saulnois. L'exploitation des ressources naturelles locales, comme l'eau ou le bois, est un atout supplémentaire, générateur d'activités nouvelles à fort ancrage dans le territoire.

Enfin, le développement du Saulnois ne se fera pas sans un travail de valorisation, à destination des Lorrains mais aussi des frontaliers allemands et luxembourgeois.

L'affirmation d'une identité forte permettrait à ce territoire de se démarquer, et d'afficher une complémentarité avec les grands pôles urbains régionaux que sont Metz et Nancy. La reconnaissance de cette identité propre passe par la mise en exergue des ressources naturelles et culturelles de ce territoire. L'exploitation de ces ressources demeure à terme un gage de développement économique et de maintien de ces espaces ruraux, à l'est du sillon lorrain.

Yann KUBIAK  
Olivier SERRE

### Le 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes

Le 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes a été constitué par le marquis de Barbezières en 1676. Il s'agit alors d'un régiment de cavalerie. Le 13<sup>ème</sup> RDP participe aux deux guerres mondiales et à la guerre d'Algérie. Depuis 1977, il a participé à de nombreuses opérations extérieures dont la guerre du Golfe (1991), les opérations au Kosovo (1999) et en Afghanistan.

Ce régiment s'installe à Dieuze en 1963 en tant que régiment d'appui et de recherche dans la profondeur. Ses missions consistent à acquérir du renseignement en s'infiltrant par voie aërienne, en montagne, dans le désert ou par largage aérien à très haute altitude. C'est le seul régiment de recherche du renseignement derrière les lignes ennemies de l'Armée de terre. Il dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA), donc par délégation du commandement des opérations spéciales (COS) et/ou de la direction du renseignement militaire (DRM).

Il est constitué de la manière suivante :

- 1 escadron de base et d'instruction spécialisée ;
- 4 escadrons de recherche aéroportés, mettant sur pied les équipes de recherche ;
- 1 escadron de transmissions ;
- 1 escadron de réserve ;
- FC : escadron de commandement et de logistique ;
- EAS : escadron d'administration et de soutien.

Dans le cadre de la réforme de la carte militaire, le régiment devrait être déplacé en 2011 au camp de Souge (Gironde).